

ANNEXE 2

Référence : Écrit de gestion sur l'enseignement à la maison, section 7.3.1.

IDENTIFICATION PERSONNELLE	
Date de la demande :	
Nom et prénom de l'enfant :	
Code permanent de l'enfant :	
Date de naissance :	
Nom et prénom du parent :	
Adresse :	
Adresse courriel :	
Numéro de téléphone :	
École de quartier :	

Veuillez indiquer les niveaux et matières pour lesquels vous désirez emprunter un manuel scolaire, approuvé par le directeur de votre école de quartier, en vertu du paragraphe 3 du 1^{er} alinéa de l'article 96.15 de la LIP.

Veuillez noter qu'il y a peu ou pas de manuels disponibles pour les élèves du primaire.

Matière	Degré scolaire	Titre souhaité (facultatif)	Titre remis

Les manuels ainsi empruntés doivent être remis à l'école au plus tard le 15 juin de chaque année. Il est de la responsabilité du parent de remettre les manuels scolaires dans le même état qu'au moment où il en a pris possession.

Référence : article 18.2. de la Loi sur l'instruction publique

ANNEXE 2

*J'ai joint à cette demande une copie du projet d'apprentissage de mon enfant.

Signature du parent

Date

Signature de la personne désignée par le Centre de services scolaire

Date

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse courriel suivant : enseignement.maison@csssamares.gouv.qc.ca